

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil vingt, le 06 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Chantal MENIGOT, Jean-Luc PIANZI, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Cédric PERRIN à Christian RAYOT, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 31 janvier	Le 31 janvier	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

2020-01-07 DOB – Service GEMAPI

Rapporteur : Christian RAYOT

Préambule

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une nouvelle compétence de la CCST depuis le 1^{er} Janvier 2018. La GEMAPI vise à améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides tout en prenant en compte le risque inondation et en essayant de le limiter. Elle se caractérise autour de 4 grands thèmes définis par le code de l'environnement (article L.211-7) :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
 - coordination sur l'ensemble d'un bassin versant de la gestion hydraulique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau,
 - gestion de la ripisylve
- La défense contre les inondations,
 - gestion de digue, création de bassin tampon ou de zone d'expansion de crues
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,
 - suppression des seuils/barrages, restauration morphologique.

La CCST est concernée sur son territoire par plusieurs cours d'eau :

- Pour le bassin versant de l'Allaine : l'Allaine, l'Adour-Batte, la Covatte, la Vendeline et la Coeuvalte,
- Pour le bassin versant de la Bourbeuse : la Bourbeuse, l'Ecrevisse, la Madamelle, la Suarcine, l'Esclauses, le Préra et la Lutter.

La gestion des milieux aquatiques n'est pas une politique nouvelle dans le Sud Territoire. En effet, dès le début des années 2000, sous l'impulsion de la région Franche - Comté, un état des lieux du bassin versant de l'Allaine a été réalisé et, à partir de 2010, un contrat rivière franco-suisse a vu le jour. La CCST pilotait ce contrat rivière en étroite collaboration avec les acteurs du territoire afin d'aboutir à un projet concerté et partagé par tous.

Les éléments marquants de 2019

- 01.2018 : Lancement de l'étude préliminaire « Restauration de l'Allaine » sur la plaine de l'Allaine (entre Delle – zone des Bretiloux et la limite communale entre Grandvillars et Morvillars),
- 08.03.2019 : 2^{ème} COPIL concernant le projet de « Restauration de l'Allaine » : extension du périmètre d'étude à la Covatte (de la lagune de Faverois à la confluence avec l'Allaine),
- 17.06.2019 : Lancement de l'étude « Maitrise d'œuvre – Tronçon l'Allaine : Centre-Ville de Delle »,
- 21.11.2019 : Présentation des premiers résultats pour le projet de restauration de l'Allaine dans le Centre Ville de Delle.

Situation 2019 :

L'année 2019 a principalement été consacrée au lancement ou à la continuité des études dans le cadre des différents projets.

Concernant le projet au niveau de la Plaine de l'Allaine (sur les communes de Delle, Thiancourt, Joncherey et Grandvillars), les résultats de l'étude préliminaire lancée début 2018 ont été présentés au cours du 2^{ème} COPIL organisé le 8 mars 2019.



Cela a été l'occasion d'adopter le nouveau périmètre de l'étude avec une extension à une partie de la Covatte (de la lagune de Faverois à la confluence avec l'Allaine). Ce projet de « Restauration de l'Allaine » concerne désormais 10.9 km de cours d'eau (7.3 km sur l'Allaine et 3.6 km sur la Covatte). Un rapport de type Loi sur l'Eau a été ainsi rendu pour l'occasion et a fait l'objet, entre mars et juin, de divers retours entre le bureau d'étude et les services de la CCST afin de l'affiner. Le 7 juin 2019, ce dossier a été présenté aux services d'état (DDT + DREAL) afin d'avoir un premier avis sur le travail réalisé jusqu'à maintenant. Les conclusions de cette réunion ont été rendues au cours du mois de septembre. Il a été mis en évidence des manques dans le diagnostic :

- Données faune flore habitats non suffisantes,
- Etude géotechnique et géomorphologique à approfondir,
- Etude hydrogéologique et hydrologique à réaliser,
- Etude agronomique à réaliser.

Diverses réunions avec différents partenaires ont en complément été organisées au cours de cet été 2019 et ont permis de mettre en évidence des manques au niveau du diagnostic, de l'historique ou encore sur le volet socio-économique avec un bilan coût/bénéfice.

Il a été convenu d'établir un nouveau marché pour la réalisation des études complémentaires comprenant les différents manques cités ci-dessus ainsi que pour les études Avant-Projet (AVP) et Projet (PRO). Ce marché conséquent est en cours d'élaboration depuis le mois d'octobre.

Concernant le projet sur le tronçon de l'Allaine « Centre-Ville de Delle », le début d'année 2019 a été marqué par la réalisation du marché pour la maîtrise d'œuvre. Le bureau d'étude IRH du groupe ANTEA a été retenu et l'étude a été lancée le 17 juin 2019. Les expertises ont été réalisées au cours de l'été 2019 et une première présentation du diagnostic a eu lieu le 21 novembre 2019. Le premier rapport d'étude, comprenant la phase de diagnostic et les premières analyses, est attendu pour le début d'année 2020.

L'année 2019 a également été marquée par l'accompagnement de la SEM Sud Développement pour la réalisation de travaux sur le canal des forges (restauration des berges du canal dégradées par les ragondins) ce qui a permis, entre autres, de réduire les inondations sur le secteur de Grandvillars (rue sous l'auge).

En 2019, le diagnostic des rivières du bassin versant de la Bourbeuse s'est poursuivi notamment grâce au travail d'une stagiaire en Master de l'Université de Nancy sur l'Ecrevisse. Un nouveau stagiaire est prévu pour réaliser le travail en 2020 sur la Suarcine.

Pour finir, des actions ponctuelles ont également été organisées notamment avec le suivi de l'élaboration du PPRI de la Bourbeuse ou encore la gestion environnementale de l'Etang du Verchat.

Une image du compte administratif 2019

Les premières projections laissent apparaître pour l'année 2019 :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire à hauteur de 76 490.10 euros pour 2019 et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de 100 867.87 euros.
- A la **section d'investissement**, un résultat d'exercice excédentaire à hauteur de 65 058.74 euros pour 2019 (pas de résultat reporté de 2018).
- Des restes à réaliser déficitaires à hauteur de 53 711.40 euros.

Un emprunt de 100 000 euros a été contracté pour faire face aux dépenses d'investissement pour la réalisation des études complémentaires pour le projet concernant la Plaine de l'Allaine. Au vu des retours des services d'Etat ainsi que des différents partenaires, le marché n'a pas été notifié fin 2019. La dépense s'imputera sur le budget 2020 lors de la passation du nouvel appel d'offres.

	Résultats 2019	Résultats 2018 reportés	Tous exercices confondus		Reste à réaliser à inscrire en investissement au budget 2019
Fonctionnement	76,490.10 €	24,377.77 €	100,867.87 €	Dépenses	53,711.40 €
Investissement	65,058.74 €	0.00 €	65,058.74 €	Recettes	0.00 €
Total cumulé					112,215.21 €

Orientations 2020

1/ Le projet Restauration de l'Allaine « Tronçon 1 – Centre ville de Delle » :

Le premier semestre de l'année 2020 sera consacré à la continuation de l'étude et à la présentation des premiers résultats de l'étude préliminaire. Le second semestre devrait aboutir aux études avant-projet (AVP) et projet (PRO) et la fin d'année devrait être consacrée à la rédaction des documents réglementaires. Ce projet est conjointement réalisé avec la Ville de Delle qui prend à sa charge la question de la passerelle piétonne, qui pose problème lors des crues (tablier trop bas par rapport aux deux ponts en amont et en aval ce qui occasionne des débordements à cet endroit). La CCST prendra, quant à elle, à sa charge les volets restauration morphologique de l'Allaine et continuité écologique (suppression du seuil). Ce projet permettra d'un point de vue écologique de faire la jonction entre les deux parties restaurées dans le cadre du contrat de rivière Allaine.

(Début des travaux : 2021)

2/ Le projet Restauration de l'Allaine « Tronçons Plaine de l'Allaine : Delle – Thiancourt Joncherey – Grandvillars » et tronçons complémentaires sur la Covatte :

Le premier semestre sera consacré à la rédaction du marché pour les études complémentaires et pour les études avant projet (AVP) et projet (PRO). Suite aux retours des services d'Etat et des différents partenaires, le marché d'études complémentaires, initialement prévu en 2019, sera plus conséquent que prévu. A ce titre, un emprunt à hauteur de 75 000 € est envisagé en complément de celui réalisé en 2019 et n'ayant pour l'heure pas été utilisé (100 000 €).

Le second semestre sera consacré à la réalisation des études complémentaires ainsi qu'à la recherche de foncier afin d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique au plus vite. Les études faune/flore/zones humides seront également réalisées à partir de l'été afin d'obtenir des données complémentaires pour le besoin du dossier réglementaire.
(Début des travaux : 2022)

3/ Communication sur les projets de restauration de rivière :

Une communication spécifique sur le projet ainsi que sur la vie des rivières sera engagée au cours de l'année 2020 auprès des scolaires (à partir de Septembre) et du grand public.

4/ Terminer les actions 2019 engagées :

L'année 2020 sera également l'occasion de continuer et terminer les actions engagées au cours de ces dernières années comme la mise en place de repères de crues ou encore la sensibilisation sur le zérophytosanitaire.



Les grandes lignes du Budget primitif 2020

En Fonctionnement

Les dépenses 2020 : 285 879.87 €

Dont notamment :

Charges à caractère général et frais de personnel	101 700,00 €
• Frais de personnel	66 200.00 €
• Achats et variation de stocks (électricité, énergie, carburants, fournitures)	1 250.00 €
• Services extérieurs (frais véhicule, études zéro-phyto, entretien, divers)	22 000.00 €
• Autres services extérieurs (frais locaux, frais d'animation)	12 250.00 €
Virement à l'investissement	181 179.87 €
Intérêts	2 500.00 €
Impôts et taxes	500.00 €

Les recettes 2020 : 285 879.87 €

Dont notamment :

Taxe GEMAPI	150 000.00 €
Subventions (Agence de l'Eau, DREAL BFC)	35 012.00 €
Résultat fonctionnement 2019 reporté	100 867.87 €

Le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de 285 879.87 €

En Investissement

Les dépenses 2020 : 348 990.61 €

Dont notamment :

Emprunts et dettes assimilées	5 000.00 €
Immobilisations incorporelles (Frais d'études et de recherches)	316 490.61 €
• Maîtrise d'œuvre (RESTE A REALISER 2019) Projet « Restauration Allaine - Tronçon 1 » (Centre ville Delle)	53 711.40 €
• Etudes complémentaires et Frais Projet « Restauration Allaine – Tronçon 1 » (Centre ville Delle)	10 000.00 €
• Etudes complémentaires + études AVP et PRO Projet « Restauration Allaine – Plaine de l'Allaine entre Delle et Grandvillars »	250 000.00 €
• Etudes annexes rivières	2 779.21 €
Immobilisations corporelles	27 500.00 €
Terrain (Pose des repères de crues)	5 000.00 €
Terrain (Opportunités achat terrain)	22 500.00 €

Les recettes 2020 : 348 990.61 €

Dont notamment :

Solde d'exécution reporté de 2019	65 058.74 €
Subventions d'investissements reçues	27 752.00 €
Virements du fonctionnement	181 179.87 €
Emprunts et dettes assimilées	75 000.00 €

Le budget d'investissement s'équilibre à hauteur de 348 990.61 €

	Résultat 2020	Résultat 2019 repris	Tous exercices confondus
FONCT	-100,867.87	100,867.87	0.00
INVEST	-65,058.74	65,058.74	0.00
TOTAL année	-165,926.61	165,926.61	0.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 du Budget GEMAPI.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 11 FEV. 2020

Le Président,



**Le Président
Christian RAYOT**

Le Président,



**Le Président
Christian RAYOT**